

MOTHERN

Bulletin municipal

ACTUALITÉS &
PROJETS
DE LA COMMUNE

Schäna Summa

Un àngeneme Ferie!

MOTHERN



Mothern au fil du temps...



Semestre 1
Juin 2026

SANTÉ

Cabinet médical

Docteur LE
12, rue de la Mairie - MOTHERN
03 88 09 56 99

Médecins de garde

En l'absence des médecins traitants, tous les soirs de minuit à 8h du matin : **COMPOSER LE 15** en cas d'urgence vitale ou le 03 69 55 33 33 pour le médecin de garde.

Cabinets de kinésithérapeutes

Kiné O'Sport Santé	Sophie SCHMITT
Elodie STOETZEL-SCHMALTZ	1 A, route de Lauterbourg
Morgane MEYER	67470 MOTHERN
Paul KIENTZ	03 88 54 29 44
22, rue du Fond	06 82 14 31 19
67470 MOTHERN	Quentin BURCK
03 88 54 56 22	06 95 40 15 66

Pharmacies de garde

05 juillet - Roeschwoog
12 juillet - Bichwiller/Wissembourg
14 juillet - Betschdorf
19 juillet - Sultz-Sous-Forêts
26 juillet - Sessenheim
02 août - Seltz
09 août - Hatten
15 août - Lauterbourg
16 août - Mothern
23 août - Herrlisheim
30 août - Lauterbourg
06 septembre - Seebach/Bischwiller
13 septembre - Soufflenheim/Wissembourg
20 septembre - Roppenheim
27 septembre - Betschdorf
04 octobre - Bischwiller
11 octobre - Drusenheim/Wissembourg
18 octobre - Roeschwoog
25 octobre - Bischwiller/Wissembourg
01 novembre - Sultz-Sous-Forêts
08 novembre - Sessenheim
11 novembre - Betschdorf
15 novembre - Seltz
22 novembre - Hatten
29 novembre - Mothern
06 décembre - Herrlisheim
13 décembre - Lauterbourg
20 décembre - Seebach/Bischwiller
25 décembre - Drusenheim
26 décembre - Betschdorf
27 décembre - Soufflenheim/Wissembourg

Autres jours : Pour connaître la pharmacie de garde, composez le 3237

Cabinets d'infirmières

Aline STOLTZ	Audrey ENGLENDER
Estelle DIETRICH	1, rue des Vendanges -
22, rue Fond - MOTHERN	MOTHERN
07 45 03 64 65	Cabinet : 06 30 01 66 45
	Portable : 06 83 90 51 11
	Laura HOCHMUTH
	07 85 87 63 48

Défibrillateurs

Trois appareils sont à votre disposition.
Haut-village : à l'école maternelle
Bas-village : à la maison de la Wacht et à la salle polyvalente

Ambulances / Taxis

GREINER Niederroedern :	ROLAND Beinheim :
03 88 86 51 43	03 88 86 31 43
JACOB / JUSSIEU Hatten :	
03 88 80 01 56	

NUMEROS D'URGENCE

Numéro d'urgence européen : 112
SAMU : 15
Police Secours : 17
Pompiers : 18

DIVERS

Taxis

PONS - 06 18 88 32 94
C KAM - 06 18 43 36 58

Ramonage

La Brosse d'Alsace, Alexandre BITZ
03 88 49 84 35

ESpace d'Accueil Seniors (ESPAS)

Cour de la Commanderie
2 A, rue de l'Ordre Teutonique
67160 WISSEMBOURG
Accueil du public
SUR RDV au 03 69 06 73 99

GrDF (Gaz réseau - Distribution France)

Urgence Sécurité Gaz : 0800 47 33 33
Raccordement au gaz naturel : 09 69 36 35 34

LE MOT DU MAIRE

Chères Mothernoises, chers Mothernois,

C'est avec beaucoup de fierté que je m'adresse à vous dans ce premier bulletin municipal depuis mon élection en mars dernier.

Ces premiers mois ont été particulièrement intenses. Il a fallu apprendre, comprendre et apprivoiser de nombreux aspects du fonctionnement communal, tout en assurant la continuité de l'action municipale. Parallèlement, les différentes commissions et instances ont été mises en place afin de permettre à chacun de contribuer pleinement au travail collectif au service de notre village.

Je tiens également à exprimer mes remerciements à Isabelle Schmaltz, maire sortante, pour sa présence, sa disponibilité et ses précieux conseils. Je la remercie aussi, au nom de l'ensemble des habitants, pour toutes ces années d'engagement au service de notre commune.

Avec l'ensemble du conseil municipal, nous avons à cœur de faire vivre les engagements pris devant vous : préserver notre cadre de vie, renforcer le lien entre les habitants et préparer l'avenir de notre commune. Mothern possède de nombreux atouts. Notre rôle est de les valoriser, de les protéger et de les développer dans l'intérêt de tous.

Cette ambition ne peut se construire seul. C'est pourquoi je travaillerai en étroite collaboration avec mes collègues maires et élus de la Communauté de communes de la Plaine du Rhin. Les enjeux qui nous attendent dépassent souvent les limites de nos communes et nécessitent une vision partagée.

Comme le dit le proverbe :

« Seul, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin. »

Vous découvrirez également dans ce numéro une nouvelle présentation du bulletin municipal. Plus moderne et plus dynamique, elle traduit notre volonté d'innover et de mieux vous informer sur les actions menées et les projets à venir.



***Je vous souhaite une agréable lecture
ainsi qu'un très bel été à Mothern.***

***Florian Buchmann
Maire de Mothern***

INFOS PRATIQUES

Mairie de Mothern :

Du lundi au vendredi :

11h00 - 12h00

14h00 - 18h00

Tél. : 03 88 54 60 22

www.commune-mothern.eu

mairie@mothern.fr

Bibliothèque :

Lundi : 16h00 - 17h30

Mercredi : 16h00 - 17h30

Samedi : 10h30 - 12h00

Horaires aménagés durant l'été

Tél. : 03 88 94 64 77

bibliotheque@mothern.fr

En cas d'urgence, prière de s'adresser au Maire ou aux Adjoints.

Nouveaux arrivants

Si vous venez d'emménager dans la commune, merci de vous faire connaître en vous inscrivant à la mairie. Vous pouvez également signaler votre changement d'adresse sur le site www.service-public.fr.

Objets trouvés

Trousseaux de clés, lunettes, doudous, parapluies, téléphones... sont en attente d'être récupérés à la mairie. Si vous trouvez ou perdez un objet sur la voie publique, ayez le réflexe de le rapporter ou de le signaler en mairie. Les objets trouvés sont gardés pendant deux mois.

Boîte aux lettres

Le courrier, les colis, une mission journalière des facteurs ou livreurs !

Aidez les à identifier d'un coup d'oeil la bonne adresse :

Placez votre boîte aux lettres à un emplacement facilement accessible et indiquez-y vos noms et prénoms, rappelez le numéro de la maison si celui ci n'est pas indiqué sur la façade. Des petits messages tels que "attention au chien" peuvent figurer sur votre boîte aux lettres.

La qualité des distributions n'en sera que meilleure !

Service des Impôts des Particuliers

Adresse :

3, rue de l'Industrie

6710 WISSEMBOURG

Tél : 03 88 54 18 91

Permanences du Services des Impôts des Particuliers de Wissembourg :

- en mairie de Seltz (semaine paire)
- en mairie de Lauterbourg (semaine impaire)

Un accueil fiscal, exclusivement sur rendez-vous, les mercredis matins.

Possibilités de s'inscrire soit en ligne, soit en contactant l'accueil des mairies de Seltz ou de Lauterbourg.

Trésorerie de Haguenau

Adresse :

2, rue Clabaud

67500 HAGUENAU

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi :

8h30 - 12h00, 13h30 - 16h00

Mercredi : 8h30 - 12h00

Tél : 03 88 53 26 26

SNCF

Les fiches horaires sont consultables en ligne : <https://www.sncf-connect.com/>

Consultations des nourrissons

Les consultations de nourrissons ont lieu sur rendez-vous dans les communes suivantes :

SELTZ :

Le 2ème lundi du mois, 14h – 17h
Le 4ème vendredi du mois, 9h – 11h30
au Centre médico-social
1b, Avenue du Général Schneider
Rdv au 03 69 06 73 79

LAUTERBOURG :

Le 4ème lundi du mois, 14h – 17h
au Centre médico-social
26, rue du Général Mittelhauser
Rdv au 03 69 06 73 77

Consultations gratuites d'avocats

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Bas-Rhin (CDAD 67) a mis en place des permanences juridiques dans différentes communes. Le point d'accès au droit de Lauterbourg est un lieu d'accueil accessible à tous, où vous pourrez bénéficier de conseils par un avocat pour toute question et problème de droit.

Permanence juridique à la mairie de LAUTERBOURG : 1er samedi du mois, 9h30 – 11h30.

Conciliateur de Justice

Permanence le 4ème vendredi du mois (après-midi) à la mairie de Seltz sur rendez-vous.

STOP PUB

L'affichage d'un STOP PUB sur la boîte aux lettres permet de réduire le gaspillage.

Chaque année, un foyer français reçoit plusieurs kilos de prospectus !

Pour ceux qui ne lisent pas ces publicités qui inondent leur boîte aux lettres, il existe un moyen très simple de les éviter : adopter l'autocollant STOP PUB (disponible en mairie).

Carte Nationale d'Identité - Passeport

Vos demandes de pièces d'identité peuvent être déposées, sur rendez-vous, à la mairie de Lauterbourg, 19A rue de la 1ère Armée.

Prenez RDV en ligne sur le site de la commune de Lauterbourg : www.mairie-lauterbourg.fr

Réalisez votre pré-demande en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr/>

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin

La communauté de communes de la Plaine du Rhin propose du matériel en location (tonnelles, garnitures...)

Pour tous renseignements et réservations :
03 88 53 08 20 – contact@cc-plaine-rhin.fr

Maison France Services

Pour vos démarches du quotidien :

2 rue Marcel Bisch, 67470 SELTZ.

Téléphone : 03 90 55 85 44

Mail : franceservices@cc-plaine-rhin.fr

Horaires :

Du lundi au vendredi

9h00-12h00 et 13h30-16h00

Présentation du nouveau conseil municipal

Un conseil municipal uni pour Mothern

Le nouveau conseil municipal de Mothern rassemble une équipe diverse et complémentaire, composée d'habitants aux parcours professionnels variés : secteur administratif, technique, commercial, artisanal ou encore éducatif, et issus de différentes générations. Cette diversité permet d'apporter des idées nouvelles tout en s'appuyant sur l'expérience, pour répondre au mieux aux besoins du village.

Guidée par une volonté commune de travailler ensemble dans l'intérêt du village, l'équipe municipale place son action sous le signe de la proximité, de l'écoute et du travail collectif. Elle a pour ambition de faire de Mothern un village agréable à vivre, dynamique et solidaire, en associant les habitants aux projets et en construisant ensemble l'avenir.

Florian BUCHMANN
Maire



Jean-Noël RUCK
1er Adjoint



"Je souhaite prendre part activement à la gestion de la commune et traduire les orientations en actions concrètes au service des habitants, m'impliquer au quotidien dans les projets locaux, en accompagnant les services et les citoyens. J'ai à cœur quant à ma contribution au développement harmonieux de la commune."

Anne-Catherine SEILER
2ème Adjointe



"Habitante de Mothern depuis 18 ans j'ai choisi de rejoindre le conseil municipal pour m'engager concrètement au service de mon village d'adoption."

Alain JOERGER
3ème Adjoint



"Adjoint et engagé dans la vie associative de notre village, je poursuis l'aventure avec passion, avec l'objectif de travailler pour et avec tous, dans le respect des règles et des lois."

Agnès MEYER
Conseillère déléguée



"Enfant du village et adjointe sortante, je m'engage à rester à votre écoute pour préserver ce qui fait la richesse de Mothern. Ensemble, faisons grandir notre commune avec bon sens, dans le respect de ses valeurs et pour le bien être de tous."

Sabrina SCHUCKE
Conseillère déléguée



"Originaire d'une famille présente à Mothern depuis plus de quatre générations, je suis revenue vivre dans notre beau village il y a un an. Aujourd'hui maman d'une petite fille d'un an, il me tient à cœur de participer à la vie locale et de contribuer au développement de notre village, pour que les générations futures aient elles aussi envie d'y vivre et de s'y épanouir."

Marcel NEICHEL
Conseiller délégué



"Fort de mon expérience de plus de 40 ans dans le milieu associatif, ayant désormais plus de temps, je souhaite m'impliquer d'avantage dans la vie de la commune au cours de ce second mandat."

Marie-Jeanne ZIMMERMANN
Conseillère déléguée



"J'ai envie d'être au service de la population. Arroser le lien social avec les aînés ! Investie dans la vie associative au foot et au tennis."

Pascal HEMBERGER



"Je me suis engagé dans le conseil municipal par intérêt pour la vie citoyenne et pour rendre à la communauté un peu de ce que j'ai déjà reçu par toutes celles et ceux qui étaient engagés avant moi."

Aurélie BOULOU



"Habitante de Mothern depuis plus de 15ans, je suis profondément attachée à notre village. Je souhaite m'investir d'avantage dans sa vie et contribuer activement à son développement, afin de construire un avenir serein et dynamique pour les générations futures."

Agnès KNAUB



"C'est un travail d'équipe, proche des Mothernois-oises et de leurs préoccupations, écouter, évaluer, trouver des solutions ou des compromis tout en respectant les avis des coéquipiers, et ainsi participer modestement aux décisions de la vie locale. "In Modare sin mir dehoim."

David GERBER



"Nouveau dans le monde de la politique, je me suis lancé dans l'aventure du CM de notre beau village pour prendre part aux nouveaux projets et améliorer la vie de notre commune. Egalement très actif dans l'association de chasse du Mittelberg, j'aime sortir et profiter de notre belle nature accompagné de mes chiens et croquer la vie à pleine dents."

Emmanuel NUSSBAUM



"Je souhaite m'impliquer dans la commune afin de contribuer concrètement à l'amélioration de la vie locale et au développement de projets utiles pour tous les habitants. Etre engagé dans la commune représente pour moi une manière de participer activement aux décisions et de renforcer le lien entre les citoyens."

Estelle MEYER



"J'ai choisi de m'engager au sein du conseil municipal parce que je crois à l'importance de l'action locale et de l'écoute des habitants. Mon bénévolat auprès de l'amicale pour le don du sang de Seltz s'inscrit dans cette même démarche de solidarité, de partage et de service aux autres."

Yannick STEINER



"Ayant un fort attachement au village de Mothern, j'ai appris ces 10 dernières années à découvrir son histoire, ses traditions et son dynamisme. C'est un village où il y fait bon vivre, pour petits et grands, qui mérite que l'on s'implique d'où mon engagement auprès de Florian pour ce mandat."

Victoria KESSLER



"Originaire de Mothern et de retour aux sources depuis plusieurs années, m'investir au sein de notre commune me tenait à cœur.
Maman de 2 garçons ; je suis attachée à l'avenir de nos enfants, au bien être de nos aînés et à la qualité de vie de tous ceux qui vivent ici.
C'est tous ensemble que nous développerons notre beau village !"

Christophe JAMET



"Habitant depuis 19 ans à Mothern et ayant 3 enfants qui ont fait parti de plusieurs associations (pompier, tennis, bibliothèque), il était temps pour moi d'œuvrer activement pour Mothern en tant que conseiller municipal."

Elodie KLEIN



"J'ai grandi dans cette commune et j'y suis profondément attachée. Mon envie de m'y impliquer vient du souhait de faire perdurer les traditions, de mieux connaître et valoriser notre environnement, mais aussi d'aider les habitants comme je peux à mon échelle. Je souhaite contribuer à la vie de notre commune avec bienveillance, écoute et engagements."

Joé GALLMANN



"Âgé de 22 ans, je suis profondément attaché à ma commune et m'investis depuis plusieurs années dans différentes associations, témoignant ainsi de mon engagement au service de la vie locale et de ses habitants."



Carnaval

Le dernier jour avant les congés d'hiver, les enfants de la maternelle ont pu revêtir leurs costumes pour venir à l'école. Ils ont chanté et dansé dans la salle de jeux durant la matinée.



Un moment convivial et festif, une tradition qui perdure à Mothern.



Chasse au trésor

Jeudi 2 avril, les enfants de la maternelle ont découvert une mystérieuse lettre du lapin de Pâques qui leur confiait une mission. Ils ont dû devenir des pirates afin de rechercher le trésor caché. Les petits ont récolté des œufs en chocolat. Les moyens ont récupéré des pièces de puzzle afin de reconstituer une carte. Avec l'aide des grands, ils ont trouvé trois cartons remplis de lapins en chocolat ! Le tout a été partagé et emporté à la maison.

Une belle matinée coopérative au sein des différentes équipes d'élèves.



Tennis

Les élèves des classes de grande section et de CP ont récemment débuté un cycle de tennis, encadrés par Muriel CRON.

Au fil des séances, les élèves participent à différents ateliers conçus pour développer leur coordination et leur motricité.

Ils apprennent ainsi à manier la raquette, en découvrant les gestes de base et en s'exerçant à contrôler leurs mouvements.



Saumon Classe de CP

Le 19 mars M. LUCAS de l'association Rhin Meuse Migrateur est venu expliquer à la classe de CP le cycle de vie du saumon. Il reviendra en mai nous apporter un aquarium contenant des alevins, que nous relâcherons en juin à Munchhausen. Les bases d'un beau projet sont posées.



Cycle de Judo

Durant les mois de mars et avril, les élèves des quatre classes de l'école élémentaire ont découvert et pratiqué le judo dans le cadre d'un cycle sportif encadré par Frank Witz, enseignant local passionné. À travers ces séances, ils ont appris les bases du judo : les salutations, les déplacements, les chutes en toute sécurité, ainsi que quelques techniques simples d'immobilisation.

Sous la conduite bienveillante et dynamique de Frank, les enfants ont rapidement pris confiance et se sont investis avec enthousiasme. Ce cycle a permis non seulement de développer leurs capacités physiques, mais aussi de renforcer des valeurs essentielles comme le respect de l'autre et l'écoute.



Classe de neige

Les classes de CE2-CM1 de M. ARNOLD et de CM1-CM2 de M. BECKER sont parties dans les Alpes du 9 au 13 mars 2026, dans la station de Peisey-Vallandry près des Arcs.

Les élèves ont été initiés au ski alpin, encadrés par des moniteurs de l'ESF. Au bout de 4 séances, les progrès étaient bien visibles ! Ils ont également pu faire une randonnée en raquettes et découvrir le milieu montagnard.

Logés dans un grand chalet entouré de montagnes enneigées, dans un cadre féérique, le séjour a été très apprécié !



Bibliothèque

"L'été est une invitation au voyage... et les livres sont les plus légers des bagages."

Que vous partiez en vacances ou que vous profitiez de l'été à Mothern, la bibliothèque vous propose de nouvelles découvertes. Grâce à la Bibliothèque d'Alsace de Betschdorf, 350 nouveaux livres viennent enrichir une collection de 5 000 ouvrages, renouvelée régulièrement grâce à un prêt de six mois.

Vous pouvez également vous inscrire sur le site de la Bibliothèque d'Alsace, consulter son catalogue et réserver des ouvrages en ligne. Les documents seront disponibles au retrait à la bibliothèque de Mothern (selon leur disponibilité, la navette passe toutes les trois semaines), à condition d'être inscrit à la bibliothèque communale.

Et parce que la lecture doit rester accessible à tous, rappelons que l'inscription et le prêt des livres sont gratuits.

Cet été, poussez la porte de votre bibliothèque et laissez-vous surprendre par votre prochaine lecture. Nos bénévoles seront heureux de vous conseiller et de partager leurs coups de cœur. Et parce qu'une bibliothèque vit grâce à celles et ceux qui la font vivre, nous accueillons également avec enthousiasme toutes les personnes souhaitant rejoindre notre équipe de bénévoles.

Voici nos horaires durant la période estivale (5 Juillet - 31 Août) :

Lundi : 18h30 - 20h00

Samedi : 10h30 - 12h00

Et à partir de septembre, retrouvez-nous aux horaires habituels :

Lundi : 16h00 - 17h30

Mercredi : 16h00 - 17h30

Samedi : 10h30 - 12h00

Très bel été à toutes et tous !

L'équipe de la bibliothèque de Mothern



**COLLECTES
PAPIERS ET CARTONS**
ANNÉE SCOLAIRE 2026 - 2027

 COLLECTEZ DÈS MAINTENANT
PAPIERS ET CARTONS

 DÉPOSEZ DANS LA BENNE QUI SE TROUVERA
À L'ARRIÈRE DU PARKING DE LA SALLE POLYVALENTE

 CONTAINER POSÉ LE VENDREDI - RECUPÉRÉ LE LUNDI

- DU 28 AU 31 AOÛT 2026
- DU 9 AU 12 OCTOBRE 2026
- DU 11 AU 14 DÉCEMBRE 2026

Merci

ORGANISÉES PAR L'ÉCOLE DE MOTHERN



Le Territoire Éducatif Rural

Contexte et ambition du projet :

Le Territoire Éducatif Rural (TER) de la Plaine du Rhin réunit l'ensemble des acteurs éducatifs, culturels, sociaux et institutionnels d'un même bassin de vie autour d'un projet commun : développer l'ambition scolaire et la mobilité des jeunes de cette zone rurale, offrir à chacun un environnement favorable à l'épanouissement, à l'apprentissage et au bien-être.

Pour cela, le Périscolaire de Mothern a fait venir lors des temps de midi et soir des intervenants autour du bien-être et de la relaxation pour les enfants.

Merci aux intervenants : BENDER Nicole, BALL Aurélie et Mr DRION.



Service Animation de la Plaine du Rhin

Retrouvez le programme d'animation pour les enfants et les adolescents sur :
<https://www.animation-fdmjalsace-ccpr.com/>

Des animations, sorties, centres aérés sont proposés par l'Animation Jeunesse pour faire passer de bons moments aux enfants, ponctués de nombreuses découvertes.

Dates à retenir en 2026

Fête Nationale : 14 juillet

A l'occasion de la Fête Nationale, une cérémonie se tiendra à 17h30 place de la Wacht. A l'issue, le défilé prendra la direction de la Neuwies où la soirée se poursuivra. Retraite aux flambeaux à la tombée de la nuit.

Cérémonie du 11 novembre

A l'issue de la messe aura lieu un dépôt de gerbe devant le Monument aux Morts de l'église pour commémorer la Victoire de 1918.

Remise de prix : 20 novembre

La remise des prix pour le fleurissement et aux sportifs méritants aura lieu à 19h à la salle polyvalente.

Spectacle en alsacien : 21 novembre

La troupe « La Budig se produira à Mothern à 20h15.

Fête des aînés : 6 décembre

Les personnes à partir de 70 ans et plus, ainsi que leurs conjoints, sont invités à la fête. Les invitations vous parviendront début novembre.

Délibérations

Séance du 17 décembre 2025

Conservatoire des Sites Alsaciens : présentation du projet GEMEINDEWEIDE

Mme le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune dispose d'un site précieux, en raison des espèces qui le composent tant pour sa faune (pélobate brun) que pour sa flore (Iris sibirica par exemple), dénommé GEMEINDEWEIDE et situé dans le lieudit Kirschendamm, Section 37 proche du Rhin.

Les membres du Conservatoire des Sites Alsaciens présentent le plan de gestion 2025-2034 de ce site et rappellent la nécessité de signer un bail emphytéotique avec la commune afin de pérenniser la sauvegarde des espèces présentes. Ce plan de gestion prévoit différents travaux qui seront supportés, en totalité, par l'association ainsi que les frais annexes, tels les frais de géomètre par exemple. Aucune dépense ne sera à supporter par la commune de Mothern.

Le Conseil Municipal :

- **prend acte** de la présentation de ce projet GEMEINDEWEIDE,
- **décide** de reporter le vote de l'acceptation du bail emphytéotique à un prochain Conseil Municipal.

Signature d'un bail dérogatoire pour la location du restaurant A l'Ancre et de la Licence IV

Le Conseil Municipal :

- **décide** de prolonger la convention d'occupation signée avec M. Eckehard BOCHNIG, gérant de la société « Restaurant à l'Ancre », pour la mise à disposition du bar/restaurant et de la Licence IV, par la signature d'un bail dérogatoire à compter du 1^{er} janvier 2026 et jusqu'au 15 juin 2028,

- **décide** que le bail dérogatoire devra respecter les clauses suivantes :
Le loyer mensuel à verser par l'occupant sera de 400 €,
Les charges liées à son activité (eau et électricité par exemple) seront supportées en totalité par l'occupant.

Demandes de subvention : Ecole élémentaire de Mothern

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'école élémentaire de Mothern, par un courrier en date du 7 novembre 2025 de M. ARNOLD, directeur

de l'école, sollicite une participation financière pour les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 afin de contribuer aux frais pour l'organisation d'une classe de neige dans les Alpes au Chalet du Bon Air (les Arcs), du 9 au 13 mars 2025. Le nombre d'élèves qui participent à ce séjour se monte à 44.

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'octroyer une subvention s'élevant à 10 € par élève, soit une subvention totale de 440 €.

Demandes de subvention : Moto Club de Mothern

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande de subvention du Moto Club de Mothern pour des travaux d'amélioration de l'accessibilité et de sécurité pour le public, mais aussi pour faciliter l'entretien des gradins. Ces travaux consistent à réaliser du terrassement afin de remettre en état les gradins naturels dans le talus le long du circuit.

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'octroyer une subvention de 4 716 € (quatre mille sept cent seize euros) au Moto Club de Mothern pour des travaux de terrassement des gradins qui longent le circuit, dans le but d'améliorer l'accessibilité et la sécurité des spectateurs, mais aussi pour faciliter l'entretien de ces gradins. Cette somme représente 20% du coût total prévisionnel TTC.

Office National des Forêts : état d'assiette des coupes 2027

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'Office National des Forêts a transmis l'état d'assiette des coupes à réaliser en 2027.

Le Conseil Municipal :

- **approuve** l'état d'assiette des coupes à réaliser en 2025 proposé par l'ONF.

Syndicat de Lutte contre les Moustiques 67 – Nouveaux statuts

Le Conseil Municipal :

- **approuve** les nouveaux statuts du Syndicat Mixte de Lutte contre les Moustiques du Bas-Rhin en annexe de la présente délibération.

SMICTOM Nord Alsace – Rapport annuel 2024

Le Conseil Municipal :

- **n'émet pas** d'observations particulières au rapport annuel 2024 du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés du SMICTOM Nord Alsace.

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin : Rapport d'activités 2024

Le Conseil Municipal :

- **prend acte** de la présentation du rapport annuel d'activités 2024 de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin.

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin : Modification des statuts

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'approuver l'actualisation de la rédaction de la compétence supplémentaire « Action sociale » pour la petite enfance, au regard de l'article L 214-1-3 du code de l'action sociale,
- **décide** d'approuver les autres actualisations mineures apportées aux statuts sans incidence sur l'exercice des compétences.
- **décide** d'approuver les statuts modifiés de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin tels qu'ils sont joints à la présente délibération.

Séance du 21 janvier 2026

Office National des Forêts (ONF) : programme des travaux d'exploitation et état de prévision des coupes 2026

M. Thierry HOLL, représentant local de l'ONF, présente au Conseil Municipal le programme des travaux d'exploitation avec l'état de prévision des coupes ainsi que le programme des travaux patrimoniaux, relatif à l'accueil du public pour l'exercice 2026 dont le bilan prévisionnel se présente comme suit :

Recette brute : 15 950 €

Frais d'exploitation : 16 080 €

Bilan prévisionnel (hors honoraires ONF) : -130 €

Le Conseil Municipal :

- **approuve** le programme des travaux d'exploitation avec l'état de prévision des coupes ainsi que le programme des travaux patrimoniaux, relatif à l'accueil du public pour l'exercice 2026.

Communauté d'Agglomération de Haguenau : renouvellement de la convention pour la gestion du service de fourrière animale

La convention de gestion de la fourrière animale qui liait la commune de Mothern à la Société Protectrice des Animaux de Haguenau et environs – Section Fourrière Animale (SPA) et à la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) est arrivée à échéance au 31 décembre 2025.

La Commune de Mothern, ne disposant pas de fourrière animale propre, Mme le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler la convention tripartite entre la CAH, la SPA et la Commune de Mothern.

Le Conseil Municipal :

- **décide** de ne pas se prononcer et d'ajourner ce point au prochain Conseil Municipal.

Demande de subvention de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Mothern

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande de subvention de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Mothern dans le cadre de l'achat de 6 casques type F1, destinés aux Sapeurs-Pompiers de la section de Mothern.

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'octroyer une subvention à l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Mothern pour l'achat de 6 nouveaux casques type F1 du montant du reste à charge de l'association, après déduction d'éventuelles autres subventions obtenues, sur présentation d'un état financier faisant apparaître le reste à charge de l'association,

- **dit** que la subvention sera d'un montant maximum de 2 625,12 € correspondant au coût total prévisionnel des nouveaux casques.

Salle communale : convention de mise à disposition

Le Conseil Municipal :

- **décide** de mettre à disposition de l'association du comité des fêtes de Mothern, la petite salle représentée qui servait d'archives provisoires avant le déménagement de la mairie dans ses nouveaux locaux, afin d'y entreposer du matériel.

- **décide** que cette mise à disposition se fera à titre gratuit et sera révocable à tout moment par la commune sans préavis.

Urbanisme : Déclassement d'une parcelle communale

Le Conseil Municipal :

- **approuve** le déclassement de la parcelle cadastrée provisoirement Section 05 numéro (2) 41 d'une contenance de 3,07 ares ainsi que son intégration dans le domaine privé communal en vue d'y autoriser une servitude de passage.

Urbanisme : Signature d'une servitude de passage sur une parcelle communale

Vu la demande de Monsieur BENDER Philippe sollicitant l'établissement d'une servitude de passage sur la parcelle communale cadastrée provisoirement Section 05 numéro (2) 41 d'une contenance de 3,07 ares,

Le Conseil Municipal :

- autorise l'institution d'une servitude de passage au profit des parcelles cadastrées Section 05 numéro 100 et Section 05 numéro 024, sur la parcelle communale cadastrée provisoirement Section 05 numéro (2) 41 d'une contenance de 3,07 ares,

- autorise cette servitude de passage pour un usage piéton et véhicule légers,

- décide que cette servitude de passage est consentie à titre gratuit et qu'elle fera l'objet d'un acte notarié,

- décide que tous les frais afférents à la signature de cette servitude de passage, notamment les frais de géomètre et de notaire, seront à la charge de M. BENDER Philippe.

Séance du 05 mars 2026

Approbation des comptes financiers uniques 2025

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. JOERGER Alain, Adjoint au Maire, vote les dits comptes à savoir :

Commune :

Fonctionnement

Recettes : 1 600 133,62 €

Dépenses : 1 087 258,24 €

Investissement

Recettes : 855 622,51 €

Dépenses : 1 123 623,19 €

Illingen :

Fonctionnement

Recettes : 164 900,02 €

Dépenses : 186 020,53 €

Fiscalité directe locale 2026 (taxes)

Le Conseil Municipal :

- **décide** de maintenir les taux d'imposition en 2026 et de les porter à :

14,66 % pour la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale

26,23 % pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

51,62 % pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties

16,99 % pour la Cotisation Foncière des Entreprises.

Caisse d'Assurance Accidents Agricoles : cotisations foncières 2026

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'affecter en 2026, mille cinq cents euros (1 500,00 €) du produit de la location de la chasse au paiement de la cotisation foncière de la C.A.A.A..

Chasse communale : agrément d'un nouveau permissionnaire pour le lot de chasse n°1

Le Conseil Municipal :

- **décide** l'agrément du nouveau permissionnaire suivant pour le lot de chasse communal n°1, loué par l'association de chasse du Mittelberg, dont M. Emmanuel NUSSBAUM est Président : Monsieur SCHON Joël - 67630 NIEDERLAUTERBACH.

Séance du 21 mars 2026

Election du Maire

M. Florian BUCHMANN a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Election des Adjoints au Maire

Ont été proclamés Adjoints au Maire et ont été immédiatement installés :

– M. Jean-Noël RUCK

– Mme Anne-Catherine SEILER

– M. Alain JOERGER

Séance du 02 avril 2026

Indemnités de fonctions allouées au Maire, aux Adjoints au Maire et aux Conseillers municipaux délégués

Le Conseil Municipal :

- **fixe** les indemnités de fonction.

Création des commissions communales

Le Conseil Municipal :

- **désigne** les membres des commissions communales :

Commission communication et Information,

Commission urbanisme, plan local d'urbanisme et futur lotissement, Commission fleurissement, espaces boisés et ruraux, environnement et développement durable, Commission jeunesse, sports, loisirs, culture et animations et vie associative.

Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres et de la commission MAPA

Le Conseil Municipal :

- **proclame** élus les membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) suivants :

Membres titulaires :

M. Alain JOERGER

M. Emmanuel NUSSBAUM

M. David GERBER

Membres suppléants :

Mme Agnès MEYER

Mme Marie-Jeanne ZIMMERMANN

M. Pascal HEMBERGER

Le conseil municipal :

- **décide** la création d'une « commission MAPA » pour tous les marchés d'un montant supérieur à 100 000 € HT.

Centre Communal d'Action Sociale

Le Conseil Municipal :

- **proclame** membres élus au Conseil d'administration du CCAS les personnes suivantes :

Mme Victoria KESSLER

Mme Agnès KNAUB

M. Marcel NEICHEL

M. Emmanuel NUSSBAUM

Mme Anne-Catherine SEILER

Mme Marie-Jeanne ZIMMERMANN

Désignation du correspondant défense

Le Conseil Municipal :

- **désigne** Monsieur Jean-Noël RUCK, correspondant défense de la Commune de Mothern.

Location de la chasse communale :

Désignation des membres de la Commission Consultative Communale de la Chasse

Le Conseil Municipal :

- **désigne** les personnes suivantes comme membres de la Commission Consultative Communale de la Chasse :

Agnès KNAUB et Jean-Noël RUCK.

Location de la chasse communale :

Désignation des membres de la Commission de Location de la Chasse Communale

- **désigne** les personnes suivantes comme membres de la Commission de location de la chasse communale :

Agnès KNAUB et Jean-Noël RUCK.

Séance du 30 avril 2026

Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : proposition des commissaires au Directeur des Services Fiscaux

Le Conseil Municipal :

- **décide**, pour que ces nominations puissent avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms, à savoir :

12 titulaires :

Christophe JAMET, Alain JOERGER,

Agnès KNAUB, Agnès MEYER,

Estelle MEYER, Marcel NEICHEL,

Anne-Catherine SEILER,

Marie-Jeanne ZIMMERMANN,

Aurélien BOULOU, Victoria KESSLER,

David GERBER, Yannick STEINER

12 suppléants :

Isabelle SCHMALTZ, Patrick BORD,

Martin DECK, Fernand FETTIG,

Armand PAUTLER,

Martine KOLHEB-LUSTIG,

Rémy MEYER, Lucas BENDER,

Dominique SCHREINER, Jean-Noël RUCK,

Sabrina SCHUCKE, Elodie KLEIN

Commission de Contrôle des Listes Electorales (CCLE) : désignation des membres

Le Conseil Municipal :

- **désigne** les conseillers municipaux suivants :

Titulaire : M. Emmanuel NUSSBAUM

Suppléante : Mme Agnès KNAUB

- **propose** les délégués de l'administration désignés par le représentant de l'Etat dans le Département suivants :

Titulaire : Mme Isabelle SCHMALTZ

Suppléante :

Mme Marie-Bernadette BUTZERIN

- **propose** les délégués du Tribunal Judiciaire compétent pour la commune de Mothern suivants :

Titulaire : M. Fernand

Suppléant : M. Rémy MEYER

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin : demande de fonds de concours

Le Conseil Municipal :

- **accepte** le fonds de concours instauré par la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin pour la rénovation de l'éclairage public de la commune à hauteur de 30 % du montant restant à la charge de la Commune, à savoir 44 777,63 €.

Croco Space Club : demande de subvention

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'octroyer une subvention de 1 200 € au Croco Space Club de Mothern pour l'achat de 120 barrières de chantier avec bâches occultantes. Cette somme représente environ 20% du coût total prévisionnel TTC.

Syndicat des Eaux de Lauterbourg et environs : rapport sur le prix et la qualité du service 2025

Le Conseil Municipal :

- **n'émet pas** d'observations particulières au rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable.

Fixation d'un tarif pour la location d'une salle communale

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une demande de location de la salle d'activité de l'école maternelle a été réceptionnée par la commune de la part de Mme BECHTEL Delphine, Sophrologue, ayant son siège social au 2 Route de Lauterbourg – 67470 MOTHERN, dans le but d'y réaliser, ponctuellement et sans déranger le fonctionnement de l'école maternelle, des ateliers de sophrologie payants en groupe. L'école maternelle, via sa directrice, avait déjà donné un avis favorable pour ces demandes en 2025.

Le Conseil Municipal :

- **décide** de fixer le tarif à 50 € par location de la salle d'activité de l'école maternelle par Mme BECHTEL Delphine, Sophrologue, ayant son siège social au 2 Route de Lauterbourg – 67470 MOTHERN.

Approbation de l'adhésion à la plateforme Alsace Marchés Publics

La plateforme dénommée « Alsace Marchés Publics » est un profil d'acheteur mutualisé dédié à la passation des marchés publics (article L. 2132-2 Code de la commande publique) géré par les cinq collectivités fondatrices suivantes :

Collectivité européenne d'Alsace,
Ville de Strasbourg,
Ville de Mulhouse,
Eurométropole de Strasbourg,
Mulhouse Alsace Agglomération.

Cette plateforme est opérationnelle depuis le 1^{er} octobre 2012 et son utilisation a été ouverte à d'autres acheteurs alsaciens soumis au Code de la commande publique en 2013.

Alsace Marchés Publics est aujourd'hui un profil acheteur permettant de répondre aux obligations de dématérialisation des procédures de marchés publics.

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'adhérer à la plateforme « Alsace Marchés Publics » en tant qu'entité utilisatrice à titre gratuit.

Office National des Forêts – Projet d'enrichissement plan ARBRE

Le dispositif « Forêt d'avenir d'Alsace 2024-2026 » de la Collectivité Européenne d'Alsace comporte un volet « Plan Arbre » qui se traduit par un enrichissement de la forêt communale par plantation qui préserve le peuplement existant et son potentiel d'avenir en le complétant avec d'autres essences d'arbres. L'objectif de ce plan est d'améliorer la résilience et la résistance du peuplement aux sécheresses et canicules. Une participation financière de la Collectivité Européenne d'Alsace est prévue pour ces projets.

La commune de Mothern peut prétendre à ce dispositif pour des travaux dans ses parcelles forestières numéro 5, pour 1,88 ha et numéro 6, pour 0,39 ha.

En effet, il s'agirait de réaliser un enrichissement par la plantation d'environ 1 440 plants dans la parcelle forestière numéro 5 (essentiellement des chênes, des érables et des tilleuls), protégés par clôture et/ou par protections individuelles.

La parcelle forestière numéro 6 serait elle enrichie par la plantation d'environ 270 plants (mêmes essences que dans la parcelle forestière numéro 5), protégés par des protections individuelles.

Le plan de financement prévisionnel pour cette opération serait le suivant :

Dépenses HT

Travaux (2027 et/ou 2028) : 17 139,50 €

Frais de montage du dossier (2026) :

1 090,00 €

Honoraires de l'ONF (2027 et/ou 2028) :

2 399,53 €

Total : 20 629,03 €

Recettes

Aide CEA "Plan Arbre" : 9 988,00 €

Autofinancement commune :

10 641,03 €

Total : 20 629,03 €

Le Conseil Municipal :

- **approuve** ces travaux, les montants prévisionnels précités et le plan de financement.

Séance du 05 juin 2026

Moto Club Mothern : demande de subvention

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'octroyer une subvention maximum de 19 600 € au Moto Club de Mothern pour la modernisation du système d'arrosage de son circuit du Hinterberg, soit 20% du coût total prévisionnel TTC.

Ecole maternelle de Mothern : demande de subvention

Le Conseil Municipal :

- **décide** de soutenir la coopérative scolaire de l'école maternelle de Mothern en participant à hauteur de 5 € par élève participant, soit 275 €.

Opposition au transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal :

- **s'oppose** au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme à la Communauté de communes de la Plaine du Rhin.

- **demande** le maintien de cette compétence au niveau communal.

Plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage sur le Rhin

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que pour le renouvellement des opérations de dragages sur le Rhin pour la période 2026-2036, Electricité de France-EDF, Voies Navigables de France-VNF et le Port Autonome de Strasbourg-PAS ont déposé, des dossiers de demandes d'autorisations environnementales.

Le Conseil Municipal :

- **émet** un avis favorable au plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage sur le Rhin.

Désignation des électeurs pour l'élection des délégués du collège des communes au Comité syndical de l'ATIP

Le Conseil Municipal :

- **désigne** M. JOERGER Alain, Adjoint au Maire, en qualité d'électeur titulaire

- **désigne** M. BUCHMANN Florian, Maire, en qualité d'électeur suppléant

Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs

Le Conseil Municipal :

- **désigne** les délégués et leurs suppléants.

Toutes les délibérations dans leur intégralité sont consultables en ligne sur le site de la commune :

www.commune-mothern.eu



Principaux postes Investissements prévisionnels 2026

MAIRIE

Nouveau serveur
informatique
20 000 €



RUE DE L'EGLISE

Travaux d'enfouissement des
réseaux en parallèle des travaux
de voirie réalisés par la
Communauté des Communes
250 000€



BATIMENT À L'ANCRE

Provision pour études
d'un projet de
supérette
40 000 €



TALUS RUE DU KABACH

Abattage des arbres situés
dans le périmètre des
travaux + Provision
40 000€



SALLE POLYVALENTE

Provision non affectée
15 000€



ESPACE NEUWIES

Solde travaux
du club house
270 000€



Incivilités



NOTRE COMMUNE, NOTRE BIEN COMMUN

Aïssons ensemble pour un cadre de vie
agréable et respecté par tous !



DÉGRADER, SALIR,
C'EST NUIRE À
NOTRE CADRE DE VIE.

ABÎMER,
C'EST MANQUER
DE RESPECT.

DÉTRUIRE,
C'EST PÉNALISER
TOUT LE MONDE.

**RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT,
RESPECTONS NOTRE COMMUNE !**



JETONS
NOS DÉCHETS
À LA POUBELLE



PRÉSERVONS
NOS ESPACES
COMMUNS



PRENONS SOIN
DE NOTRE CADRE
DE VIE



PENSONS AUX
AUTRES ET AUX
GÉNÉRATIONS
FUTURES



INCIVILITÉS =
AMENDES

Ensemble, faisons de notre commune
un lieu agréable à vivre !



Nous avons récemment constaté
plusieurs dégradations dans le village :
tags, détériorations de mobilier urbain,
déchets abandonnés...

Ces actes d'incivilité nuisent à notre cadre de vie
et engendrent un coût important pour la commune,
qui doit mobiliser du temps et des moyens pour
tout nettoyer et réparer.

Notre village est un bien commun. Le préserver est
l'affaire de tous. Nous appelons chacun à
respecter le village, ses espaces publics
et notre environnement.

Un geste responsable aujourd'hui,
c'est un village plus agréable pour tous demain.

De plus, nous rappelons à chacun l'importance de
respecter le Code de la route, et tout
particulièrement les règles de stationnement. Un
stationnement responsable permet de garantir la
sécurité de tous, de faciliter la circulation et de
préserver le confort des riverains.

Merci à chacun pour sa vigilance et son civisme.

Urbanisme

Avec le retour des beaux jours,
les projets de travaux reprennent !

Avant de construire une terrasse, installer une
piscine, changer des fenêtres
ou faire une extension...
pensez à vérifier les règles d'urbanisme.

Selon la nature et la taille des travaux, une
déclaration préalable ou un permis de
construire peut être nécessaire.

Chaque projet est différent !
En cas de doute, contactez la mairie avant de
commencer vos travaux.

URBANISME

Avec le retour des beaux jours,
quelques rappels en matière
de règles d'urbanisme !



TRAVAUX À LA MAISON : FAUT-IL UNE AUTORISATION ?



Avant de vous lancer dans des travaux, pensez à **vérifier** ce qu'il faut faire !



PETITS TRAVAUX

(abri de jardin, petite terrasse,
cabane...)

→ souvent pas de démarche
ou une simple **déclaration
préalable (DP)**



TRAVAUX PLUS IMPORTANTES

(extension, garage,
véranda...)

→ une **déclaration préalable (DP)**
ou un **permis de construire (PC)**
peut être nécessaire



TOITURE, FAÇADE, FENÊTRES, CLÔTURE...

→ généralement une
déclaration préalable (DP)



PISCINE

→ selon la taille, cela peut aller
de **aucune formalité** à
permis de construire



CHAQUE PROJET EST DIFFÉRENT,
les règles dépendent souvent de la
taille et de la nature des travaux.



EN CAS DE DOUTE,
n'hésitez pas à contacter la mairie
avant de commencer vos travaux.



Travaux et réalisations



Installation de stores intérieurs à l'école élémentaire

Afin d'améliorer le confort des élèves et des enseignants, des stores intérieurs ont été installés à l'école élémentaire au début du mois de mai.

L'épisode de fortes chaleurs, particulièrement précoce cette année, survenu quelques jours après leur mise en place, a permis d'en mesurer rapidement les bénéfices. En limitant l'ensoleillement direct dans les salles de classe, ces équipements contribuent à maintenir une température plus agréable et offrent de meilleures conditions de travail aux élèves malgré la hausse des températures extérieures.

Au-delà de l'aspect thermique, ces stores améliorent également la qualité des apprentissages en réduisant les reflets et l'éblouissement. Ils permettent ainsi une meilleure visibilité des tableaux numériques interactifs, outils désormais indispensables au quotidien dans les classes.

Cet aménagement s'inscrit dans la volonté de la municipalité de poursuivre l'amélioration des équipements scolaires afin d'offrir aux élèves et aux équipes éducatives un cadre de travail toujours plus confortable et adapté aux besoins actuels.



Maison de santé

Les travaux pour avoir dans le village un local permettant l'accueil d'un nouveau médecin dans l'ancien restaurant à l'Ancre sont maintenant achevés.

La réhabilitation et la mise aux normes nécessaires pour l'accueil du public de ce local a coûté 119 962,43 € HT dont une partie a été subventionnée par la région Grand Est (46 196 € soit 38,51%).

D'ici la fin de l'été, la commune aura le plaisir d'accueillir un 2ème médecin en la personne du Docteur Marlene Reinicke, parfaitement bilingue et qui exerçait en Allemagne jusqu'à présent.

Nous lui souhaitons une bonne installation !



Espace sportif de la Neuwies



Les travaux de l'Espace sportif de la Neuwies avancent très bien et entrent désormais dans leur dernière phase. La création des nouveaux vestiaires ainsi que du tout nouveau club-house prend forme.

Sauf imprévu, l'ensemble des travaux devrait être achevé d'ici la fin de l'été. Cette réalisation importante permettra d'offrir au club, aux sportifs et à l'ensemble des usagers des équipements modernes, fonctionnels et accueillants.

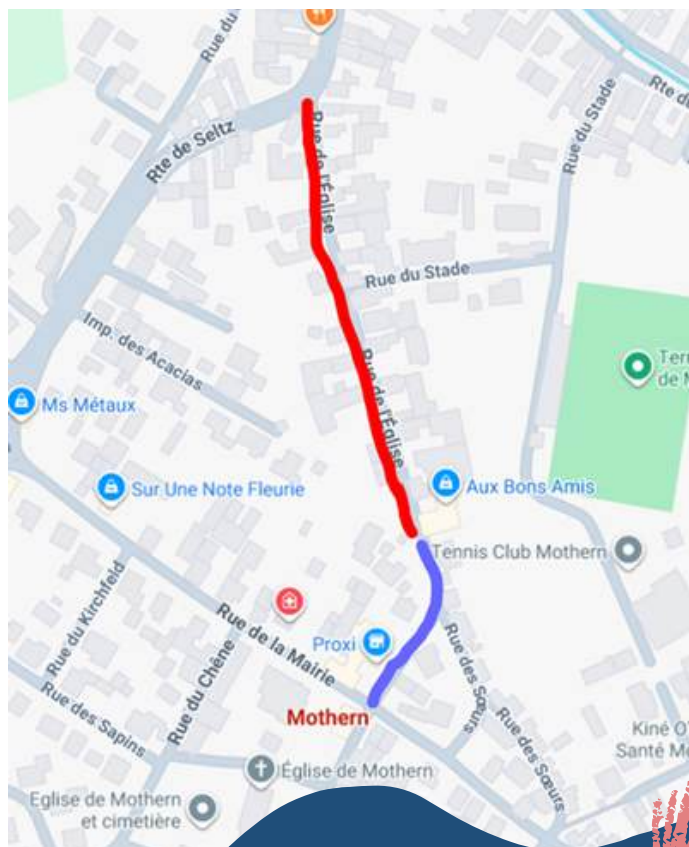
Travaux de voirie – Rue de l'Église

Des travaux importants vont prochainement être engagés rue de l'Église afin d'améliorer durablement les réseaux et la voirie.

Dans un premier temps, le Syndicat des eaux procédera au renouvellement des conduites d'eau potable. Cette intervention, dont la maîtrise d'œuvre est assurée par le bureau d'études BEREST, est prévue entre les mois de juillet et août.

Parallèlement, les réseaux électrique et téléphonique feront l'objet de travaux d'enfouissement. Cette opération permettra d'améliorer la fiabilité des installations tout en contribuant à l'embellissement du cadre de vie.

Enfin, la Communauté de Communes interviendra en dernière phase pour la réfection complète de la chaussée. Ces travaux de voirie devraient débuter au mois d'octobre.



Localisation et phasage des travaux :

Le plan ci-dessous présente le secteur concerné ainsi que le déroulement des travaux en deux tranches :

- En bleu : première tranche des travaux
- En rouge : deuxième tranche des travaux

Ce phasage a été défini afin de garantir en permanence l'accès à la boucherie "Aux Bons Amis", ainsi qu'aux commerces et habitations du secteur.

Ces différents chantiers pourront occasionner des perturbations temporaires de la circulation. La municipalité remercie les riverains pour leur compréhension et leur patience durant cette période de travaux, nécessaires à l'amélioration des infrastructures communales.



Voeux du Maire

Le premier vendredi de l'année, Mme le Maire, Isabelle Schmaltz, a convié les nouveaux habitants et les forces vives de la commune à la traditionnelle cérémonie des vœux.

Ce moment convivial a permis de présenter le village en chiffres et en images

Les nouveaux mothernois et mothernoises ont été salués.

Les salariés communaux, les entrepreneurs, les artisans, les associations et l'ensemble des acteurs qui, par leur engagement précieux, contribuent à la vie communale, ont été chaleureusement remerciés.

Dans un discours marqué par l'émotion, le Maire a rappelé le caractère particulier de cette édition, à l'approche de la fin de son mandat.

Une cérémonie placée sous le signe de la reconnaissance et de l'esprit d'équipe où de nombreux élus du territoire étaient présents.

La soirée s'est poursuivie en temps d'échange autour de galettes des rois et du verre de l'amitié.



Galette des Rois

Mercredi 7 janvier lors de la rencontre des aînés, les participants ont partagé un moment convivial autour de la traditionnelle galette des rois offerte par la commune.

Mme le Maire Isabelle Schmaltz et l'adjointe Martine Kolheb-Lustig ont rejoint le groupe pour leur adresser les meilleurs vœux pour la nouvelle année. Cette rencontre chaleureuse a permis de débiter l'année dans la bonne humeur et le partage.



Journée citoyenne, Remise des cartes électorales aux jeunes majeurs



Samedi 7 mars, Mme le Maire, Isabelle Schmaltz, entourée de membres du conseil municipal, a convié les jeunes majeurs de la commune à une cérémonie de citoyenneté dédiée à la remise de leur première carte électorale.

Devenir majeur constitue un cap important, tant sur le plan personnel que civique. C'est également à ce moment que s'effectue l'inscription sur les listes électorales, permettant au jeune adulte de participer activement à la vie démocratique et de devenir acteur de son avenir comme de celui de notre collectivité nationale.

Au cours de la cérémonie, les valeurs républicaines – Liberté, Égalité, Fraternité – ont été rappelées et expliquées :

La liberté, qui garantit à chacun la capacité de choisir sa destinée ;

L'égalité, qui assure un accès équitable aux droits, aux opportunités et aux services publics ;

La fraternité, qui nous invite à la solidarité et à la coopération pour le bien commun.

Mme le Maire a souligné que le droit de vote est à la fois un droit fondamental et un devoir essentiel du citoyen. Les jeunes et les élus présents ont ensuite partagé un verre de l'amitié, clôturant ce moment symbolique dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



Nettoyage de printemps



Le samedi 7 mars, la commune a organisé, en partenariat avec les sapeurs-pompiers, le traditionnel Ochterputz, un rendez-vous désormais incontournable pour prendre soin de notre cadre de vie.

Sous un soleil radieux, une trentaine de participants se sont mobilisés pour partir à la chasse aux déchets dans le village et ses abords. Après deux heures de ramassage, le constat est encourageant : la quantité de déchets retrouvée est en baisse par rapport aux années précédentes.

À l'issue de la collecte, les bénévoles se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié, tandis que les enfants ont reçu un chocolat en remerciement de leur participation.





Alfred Meyer 98 ans - 3 Maires réunis



Entouré de quelques proches et dans une atmosphère chaleureuse, Monsieur Alfred Meyer a célébré ses 98 ans le 22 mars dernier. Né en 1928 à Mothern, il incarne à lui seul une page d'histoire locale et nationale, marquée par l'engagement, le courage et le sens du devoir.

Son parcours débute dans un contexte particulièrement difficile. Scolarisé sous l'occupation allemande, il est envoyé dans une école d'instituteurs à Bad-Rippoldsau, en Allemagne. En 1945, il parvient à s'en évader, rejoint l'Alsace et s'engage aussitôt dans l'armée française.

Sa carrière militaire l'emmène alors bien au-delà des frontières. Il est notamment envoyé en Indochine, où il vit des expériences marquantes, parfois isolé dans un village laotien dont il apprend la langue.

Il poursuivra ensuite son engagement en Algérie, avant de terminer sa carrière au sein des Forces Françaises en Allemagne, avec le grade de commandant.

De retour à la vie civile, Alfred Meyer met son énergie au service de sa commune. Élu maire de Mothern de 1977 à 1989, il œuvre activement au développement du territoire et participe notamment à la création de la première communauté de communes de la plaine de la Sauer et du Seltzbach, posant ainsi les bases d'une coopération intercommunale durable.

Marié en 1950 à Mathilde Agnès Hager, disparue en 2018, il est le père de deux enfants et grand-père d'un petit-enfant.

À l'occasion de cet anniversaire, Mme Isabelle Schmaltz, maire sortante, et M. Florian Buchmann, maire récemment élu, ont eu l'honneur de partager un moment privilégié à ses côtés. Entre anecdotes et souvenirs, chacun a pu mesurer la richesse d'un parcours hors du commun.

Fidèle à sa devise, « vivre, c'est combattre », Alfred Meyer continue d'incarner des valeurs de résilience et d'engagement qui forcent le respect.

Rencontre des Aînés

Tous les 15 jours, le mercredi après-midi, les aînés se retrouvent à la salle Ste Odile du Presbytère.

Ces rencontres sont des moments précieux de partage et de transmission qui permettent de créer ou de maintenir des liens sociaux et de partager des moments de convivialité.

N'hésitez pas à les rejoindre pour partager ces instants chaleureux : votre présence contribuera à faire de ces rencontres un moment agréable et enrichissant pour tous.

Contacts :

Marie-Bernadette Butzerin: 06 70 55 37 28

Marinette Blaes : 06 33 26 57 60



Commémoration du 8 mai 1945



Le 8 mai dernier, la municipalité de Mothern s'est réunie au monument aux morts pour commémorer le 80^e anniversaire de la Victoire de 1945 et rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté.

Cette cérémonie du souvenir s'est déroulée en présence de Mme Stéphanie Kochert, conseillère d'Alsace, des sapeurs-pompiers de Mothern, des porte-drapeaux, des élus, des représentants des associations locales et de nombreux habitants venus partager ce moment de recueillement.

L'émotion a été particulièrement vive lors de l'hommage rendu aux Pupilles de la Nation de Mothern. Alors qu'ils étaient 19 à l'origine dans notre commune, ils ne sont aujourd'hui plus que 7. Afin de saluer leur parcours et de témoigner de la reconnaissance de la Nation, le Maire, Florian Buchmann, leur a remis le Bleuet de France, symbole de mémoire, de solidarité et de soutien envers les anciens combattants, les victimes de guerre et leurs familles.

La cérémonie a également été enrichie par la lecture d'un poème par Marguerite Arnold, dont les mots ont rappelé avec sensibilité l'importance du devoir de mémoire et de la transmission aux générations futures.

La municipalité adresse ses sincères remerciements à la chorale ainsi qu'à l'harmonie Sainte-Cécile, dont les chants et les interprétations musicales ont contribué à la solennité et à la qualité de cette commémoration.

Ensemble, continuons à faire vivre la mémoire de celles et ceux qui ont combattu pour la paix et la liberté dont nous bénéficions aujourd'hui.



Handwritten signature in blue ink.



Ils nous ont rejoints...

Kiana FEIST

Le 27 décembre 2025
Fille de Tanguy FEIST
et de Mandy NUSSBAUM

Charles VOGEL

Le 14 janvier 2026
Fils de Nicolas VOGEL
et de Anne-Sophie BENDER

Liam ZHELEV

Le 19 janvier 2026
Fils de Nenko ZHELEV
et de Sarah HOCHMUTH

Élynä KURZ

Le 22 janvier 2026
Fille de Ryan MISCHLER
et de Cassandra KURZ

Gabriel KASTNER

Né sans vie le 6 mars 2026
Fils de Emilien KASTNER
et de Noémie SCHMITT

Nathaniel TOMESCU LOGOFATU

Le 13 juin 2026
Fils de Dorin TOMESCU
et de Maria LOGOFATU



Ils se sont unis...

Alexandra SCHERRER et Patrick KLUMPP

Le 6 janvier 2026

Anaïs GERBER et Marc KRUMEICH

Le 6 juin 2026

Vanessa FRITSCH et Jordan KLEIN

Le 27 juin 2026



Tous nos vœux de bonheur...



Ils nous ont quittés...

Reinhard BRETZINGER - 75 ans

Le 13 décembre 2025 à Karlsruhe

Franck WARGEL - 53 ans

Le 19 décembre 2025 à Karlsruhe

Ferdinand WEISSENBURGER - 86 ans

Le 23 décembre 2025 à Wissembourg

Marie-Bernadette JOERGER née USSELMANN - 77 ans

Le 1^{er} janvier 2026 à Mothern

Marie-Thérèse WEISSENBURGER née MOLIQUE - 84 ans

Le 2 janvier 2026 à Mothern

Abilio PEDROSO - 91 ans

Le 8 janvier 2026 à Wissembourg

Patrick MEYER - 65 ans

Le 12 janvier 2026 à Mothern

Béatrice WEISSROCK née KIEFFER - 76 ans

Le 10 février 2026 à Wissembourg

Hervé HOERR - 47 ans

Le 26 février 2026 à Mothern

Bernadette MEYER née SCHEHR - 79 ans

Le 6 mars 2026 à Wissembourg

Jeanine LISCHKA née TONNELIER - 77 ans

Le 8 mars 2026 à Mothern

Sophie ULM née HOCHMUTH - 92 ans

Le 12 mars 2026 à Mothern

Robert DECK - 82 ans

Le 13 mars 2026 à Mothern

Aloyse WEISSENBURGER - 90 ans

Le 31 mars 2026 à Mothern

Catherine BENDER née SCHAUINGER - 83 ans

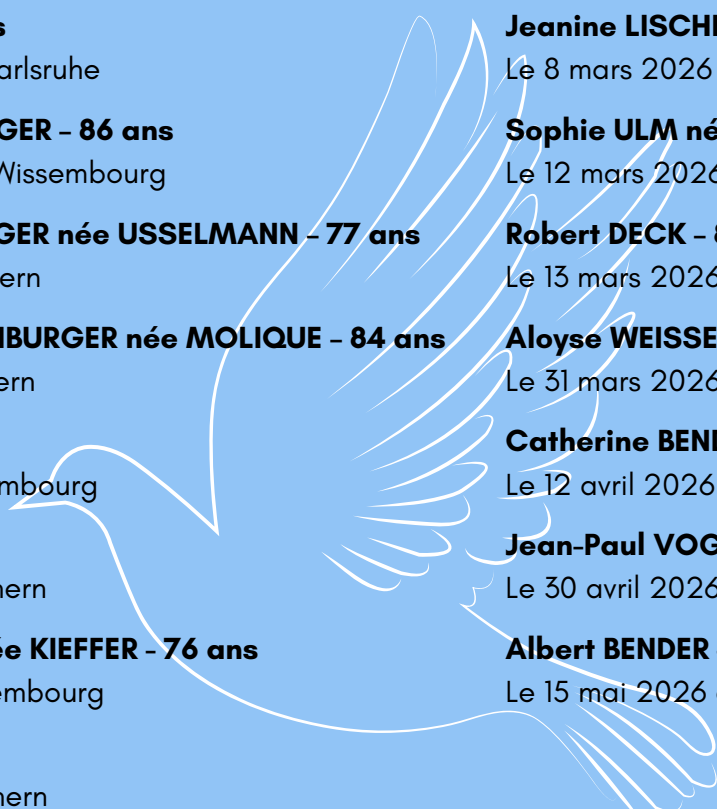
Le 12 avril 2026 à Wissembourg

Jean-Paul VOGEL - 81 ans

Le 30 avril 2026 à Strasbourg

Albert BENDER - 91 ans

Le 15 mai 2026 à Wissembourg



Anniversaires 3ème trimestre 2026

96 ans, le 22 août : HOCHMUTH née WEISS Marguerite
93 ans, le 30 juillet : GIULIATO née HEINTZELMANN Berthe
91 ans, le 15 juillet : WEISSENBURGER née SCHREINER Emma
90 ans, le 22 août : KOLHEB née HEINTZELMANN Hélène
89 ans, le 06 juillet : IMBERY Roger
89 ans, le 09 juillet : VOGEL née SCHEURER Madeleine
89 ans, le 13 août : GERHARD née MEYER Marie-Hélène
89 ans, le 07 septembre : KNOERR Xavier
88 ans, le 07 juillet : SCHMITT née SCHAUINGER Marie
87 ans, le 22 juillet : KOEBEL née SENGHER Madeleine
87 ans, le 22 juillet : ZIMMERMANN née MEYER Marguerite
87 ans, le 09 août : KOEBEL Léon
87 ans, le 02 septembre : WEISS Raymond
86 ans, le 02 septembre : STRASSER François
85 ans, le 08 juillet : SCHEHR Alphonse
85 ans, le 26 juillet : BENDER Benoît
85 ans, le 06 août : MEYER née HEINTZELMANN Anne
85 ans, le 23 août : MULLER née WEISS Elisabeth
85 ans, le 02 septembre : HEIDEIER Alfred
85 ans, le 06 septembre : FETTIG Alphonse
85 ans, le 13 septembre : RUCK née BALL Adèle



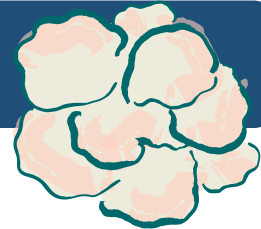
84 ans, le 08 août : SCHREINER Alphonse
84 ans, le 28 août : PHILIPPS née JOERGER Hélène
83 ans, le 12 juillet : DOLL Ludwig
83 ans, le 15 juillet : ZIMMERMANN Albert
83 ans, le 16 juillet : RUCK André
83 ans, le 06 août : HASELBERGER née SCHAFER Erna
83 ans, le 11 septembre : FETTIG née BAUMANN Marie Louise
83 ans, le 30 septembre : BENDER Alphonse
82 ans, le 26 août : GASSER née PRITSCHING Karin
82 ans, le 27 septembre : NEICHEL Benoît
81 ans, le 09 août : ENGLENDER née PFLEGER Anne
80 ans, le 22 juillet : HAGER née BAUMANN Madeleine

Anniversaires 4ème trimestre 2026

96 ans, le 22 octobre : SCHEHR née BUHLER Georgette
96 ans, le 19 novembre : MEYER née HAGER Marie
95 ans, le 24 novembre : SCHALLER née SEITHER Elise
91 ans, le 03 octobre : ENGLENDER Roger
91 ans, le 04 novembre : BOCK Charles
91 ans, le 06 novembre : SCHREINER née MOOSMANN Alma
91 ans, le 29 décembre : ZALEWSKI née POTSCHKA Ernestine
90 ans, le 30 novembre : WEISSENBURGER née BORD Louise
89 ans, le 08 décembre : BORD Robert
88 ans, le 21 novembre : DECK Lucien
88 ans, le 13 décembre : SCHMITT née ZIMMERMANN Louise
86 ans, le 09 octobre : BORD née ARNOLD Rose
85 ans, le 03 décembre : SCHEURER Michel
84 ans, le 12 octobre : HAGER Léon
84 ans, le 29 octobre : AMANN Robert
83 ans, le 15 novembre : STRASSER née MEYER Joséphine
82 ans, le 22 octobre : ENGLENDER Antoine
82 ans, le 28 octobre : MOLIQUE Hubert
82 ans, le 30 novembre : ZIMMERMANN née FETTIG Alice
80 ans, le 10 octobre : HOSTER née WYNANDS Elisabeth
80 ans, le 14 octobre : ZINCK Joseph
80 ans, le 08 novembre : ROUCHY Alain
80 ans, le 19 novembre : BORD née ZIMMERMANN Elise



*Tous nos voeux de bonne
santé à nos aînés.*



Déchèteries

Horaires d'été :

De 1er avril au 30 septembre :

du mardi au samedi

de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

Lauterbourg :

03 88 94 83 60

Horaires d'hiver :

Du 1er octobre au 31 mars :

du mardi au samedi

de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Wintzenbach :

03 88 86 55 51

Collecte de pneus en déchèteries :

du 29 septembre 2026

au 3 octobre 2026

Report de collecte

Voici le calendrier des reports de collecte des ordures ménagères du 2ème semestre 2026.

Le SMICTOM rappelle la nécessité de sortir les bacs la veille de la collecte.

Mardi 14 juillet - Fête Nationale : la collecte du mercredi 15 juillet est reportée au jeudi 16 juillet

la collecte du vendredi 17 juillet est reportée au samedi 18 juillet

BORNES BIODECHETS

Notre village met à disposition des habitants :
13 bornes réparties dans toute la commune,
dont 4 bornes à la salle polyvalente.

Les bornes sont vidées 2 fois par semaine :
le mardi et le vendredi après-midi.

Merci à chacun de respecter les consignes et
de contribuer à la propreté de notre
commune.

SMICTOM SACS KRAFT



Il est désormais possible de récupérer des
sacs kraft à la mairie :

3 € le lot de 50 sacs

5 € le lot de 100 sacs

Présentation obligatoire
du badge d'accès en déchèterie.

Mémo tri

Les nouvelles règles de tri en vigueur
en Alsace du Nord

Objectif : valoriser au mieux vos
déchets et réduire les erreurs de tri



Emballages en plastique, métalliques, en
carton, briques alimentaires et tous les papiers



Bouteilles, flacons, pots et bocaux



Ordures ménagères



CITEO



Téléchargez l'appli

Guide du tri



54 rue de l'Industrie BP 4008
67160 Wissembourg Cedex



www.smictom-nord67.com



03 88 54 84 00



@SMICTOMNordAlsace



AGISSONS POUR LE ZÉRO DÉCHET

MOUSTIQUE TIGRE



80%
des moustiques tigres
naissent chez les particuliers

Agissez avant d'être piqués !

Le moustique tigre est vecteur de
maladies (dengue, Zika, chikungunya),
qu'il peut, dans certaines conditions,
transmettre à l'homme.

Il naît le plus souvent dans de l'eau
stagnante autour de la maison.

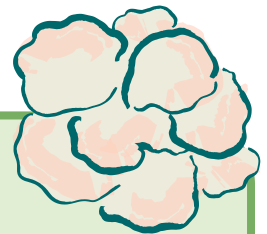
ADOPTER
LES BONS GESTES,
ÉVITER
L'EAU STAGNANTE

LES BONS RÉFLEXES :

- ✓ videz régulièrement les coupelles
et soucoupes des pots de fleurs
- ✓ rangez les seaux, poubelles et arrosoirs
à l'abri de la pluie
- ✓ couvrez hermétiquement les tonneaux
de récupération d'eau
- ✓ entretenez régulièrement vos gouttières



Plus d'infos sur
grand-est.ars.santat.fr



AGISSONS CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE !

Je peux agir !

80 % des sites de ponte sont situés sur le domaine privé.



Avec des gestes simples et rapides, je peux limiter la
prolifération des moustiques tigres dans mon jardin,
sur mon balcon et dans tous les espaces extérieurs que
je fréquente comme les cimetières.



Agissons ensemble !

Vous souhaitez participer à la lutte contre le
moustique tigre dans votre quartier ?

Devenez un **Ambassadeur Moustique tigre** !

Intéressé-e ?
Contactez nous !

contact@slm67.fr
07 57 01 62 56

AGISSONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE !

Présent sur notre territoire depuis plusieurs années,
le frelon asiatique constitue une menace sérieuse
pour la biodiversité, notamment pour les abeilles et
les insectes pollinisateurs. Espèce invasive, il peut
aussi présenter un risque pour la sécurité publique
lorsqu'il installe son nid à proximité des habitations.
Face à cette prolifération, la vigilance collective
est essentielle.

Que faire en cas de découverte d'un nid ?

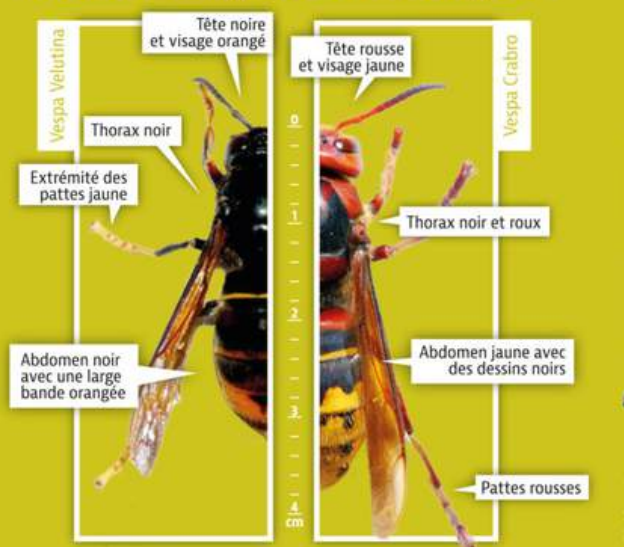
Ne pas intervenir soi-même : N'essayez en aucun
cas de détruire un nid par vos propres moyens (tir,
jet d'eau, feu, etc.). Face au danger, les frelons
peuvent attaquer en groupe et de manière très
agressive.

- Signaler le nid : Si vous repérez un nid sur
l'espace public ou chez vous, contactez rapidement
la mairie ou transmettez votre signalement sur la
plateforme officielle (lefrelon.com).

- Faire appel à un professionnel : La destruction
doit être confiée à des entreprises spécialisées ou
à des professionnels agréés équipés pour cette
tâche.

Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et
SIGNEZ SA PRÉSENCE !

Comment différencier le Frelon Asiatique du Frelon Européen ?





CANICULE

**RESTONS VIGILANTS,
PROTÉGEONS-NOUS !**

Commune de **Mothern**




LA SANTÉ DE TOUS EST L'AFFAIRE DE CHACUN

LES BONS GESTES À ADOPTER

- BUVEZ RÉGULIÈREMENT DE L'EAU**
Sans attendre d'avoir soif.
- RESTEZ AU FRAIS**
Fermez volets et fenêtres le jour, aérez la nuit.
- PROTÉGEZ-VOUS**
Portez un chapeau, des vêtements légers, clairs et amples.
- ÉVITEZ LES EFFORTS PHYSIQUES**
Évitez les activités intenses, surtout aux heures les plus chaudes.
- MANGEZ LÉGER ET ÉQUILIBRÉ**
Privilégiez les fruits, légumes et aliments hydratants.
- PRENEZ DES NOUVELLES DE VOS PROCHES**
Pensez aux personnes âgées, isolées ou vulnérables.

LES SIGNES D'ALERTE

En cas d'apparition d'un ou plusieurs de ces signes, **AGISSEZ VITE !**

- Maux de tête, vertiges
- Nausées, vomissements
- Peau chaude, rouge et sèche
- Fatigue inhabituelle, faiblesse
- Confusion, propos incohérents, perte de repères
- Température élevée (> 39°C)

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

NE RESTEZ PAS SEUL, PARLONS-EN !

Vous avez une personne âgée, isolée ou vulnérable dans votre entourage ? N'hésitez pas à appeler la mairie pour nous le signaler. Nos agents pourront aller les voir et s'assurer que tout va bien.



CONTACTEZ LA MAIRIE DE MOTHERN

03 88 54 60 22



Nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter !

UN REGISTRE CONFIDENTIEL EST MIS EN PLACE À LA MAIRIE
Ce registre permet de répertorier les coordonnées des personnes vulnérables (âgées, isolées, en situation de handicap...). Les données collectées sont strictement confidentielles et utilisées uniquement en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence (canicule, grand froid...).

Prenons soin les uns des autres



SDEA
l'Eau, votre service public

Bénéficiez de cuves de récupération d'eau de pluie subventionnées

> Pour en bénéficier :

Il vous suffit de **déconnecter vos gouttières du réseau d'assainissement** en laissant l'eau s'infiltrer dans le sol.

Cette opération ne concerne pas les nouvelles constructions et les locaux professionnels.

DERNIÈRE ANNÉE

80 %

DE SUBVENTION

QUELS SONT LES AVANTAGES DE L'INFILTRATION ?



- > Faire des économies d'eau
- > Laver mon matériel de jardinage
- > Arroser naturellement mes espaces verts
- > Valoriser l'eau qui tombe sur ma parcelle
- > Contribuer à la recharge des nappes
- > Participer à la lutte contre les effets du changement climatique

NOUS CONTACTER

Prenez rendez-vous au **03 88 19 31 52**.
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.













VOUS NE SAVEZ PAS QUELS DANGERS SE CACHENT SOUS L'EAU.

COURS D'EAU ET PLANS D'EAU :
SE Baigner en dehors des zones autorisées, c'est s'exposer aux dangers comme les bateaux, les courants, les rochers ou les pieux métalliques.



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA BAIGNADE SÉCURISÉE

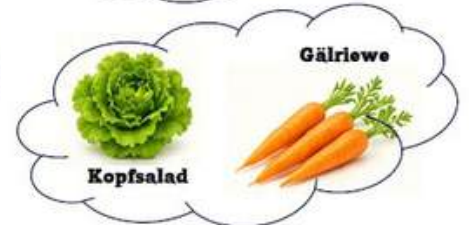
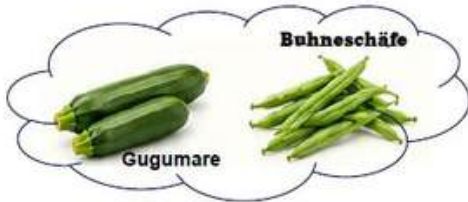
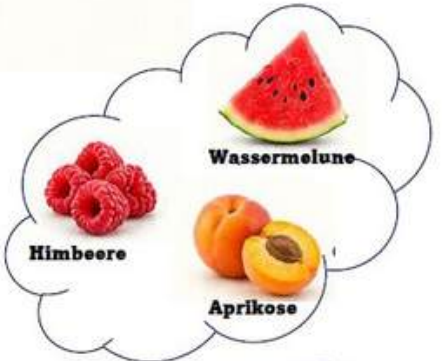
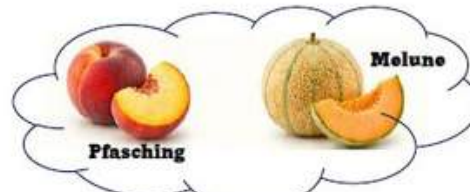
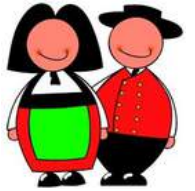
#COULEPASTONÉTÉ

- #CoulePasTonÉté : la prévention avant tout !**
- Chaque été, les baignades dans les rivières, lacs et plans d'eau peuvent cacher de nombreux dangers ⚠️ : courants forts, rochers, bateaux ou objets métalliques sous l'eau. Même si ces lieux semblent calmes, ils peuvent devenir très dangereux.
- 🚫🍷 La campagne rappelle aussi que l'alcool augmente fortement les risques de noyade. Il réduit les réflexes, la vigilance et la capacité à réagir face au danger. Avant ou pendant une activité nautique, mieux vaut éviter de consommer de l'alcool.
- 📊 Les chiffres de l'été 2025 sont alarmants : 43 % des noyades accidentelles ont touché des enfants et adolescents de moins de 18 ans.
- 🌊 Plus d'1 noyade mortelle sur 2 s'est produite dans des cours d'eau ou des plans d'eau.
- ✅ Pour profiter de l'été en toute sécurité :
- ☂️ Baignez-vous dans des zones surveillées
 - 👁️ Gardez toujours un œil sur les enfants
 - 🚫🍷 Évitez l'alcool avant la baignade
 - ⚠️ Respectez les consignes de sécurité
- 💙 Quelques gestes simples peuvent sauver des vies... alors cet été : #CoulePasTonÉté ☀️

S'Élsässiche Eck



LES FRUITS ET LÉGUMES de saison JUIN, JUILLET, AOÛT



S'Rezept



Grumbeerekiechle

la recette alsacienne !

POUR 4 PERSONNES

MATERIAL

- Un grand saladier
- Une râpe ou un robot de cuisine
- Un torchon propre ou une étamine
- Une grande poêle à frire ou une plancha
- Un écumoire
- Du papier absorbant

ZÛTATE

- 1.2 Kg de pommes de terre à chair ferme
- 1 à 2 gros oignons
- 2 oeufs
- 40 g de farine
- 1 cuillère à café de sel
- ½ cuillère à café de poivre
- 1 pincée de noix de muscade (facultatif)
- Huile de tournesol ou de colza pour la cuisson

ZÛBEREITUNG

1 - D'GRUMBEERE

RICHTÉ

- Éplucher les pommes de terre
- Les rincer rapidement
- Les râper finement ou plus grossièrement

2 - D'ZWIEWLE

RICHTÉ

- Éplucher les oignons
- Les hacher finement
- Les mélanger aux pommes de terre râpées.

3 - S'WASSER

AUSDRICKE

- Mettre le mélange dans un torchon propre
- Presser fortement pour éliminer le plus de liquide possible.
- Transférer dans un grand saladier

4 - D'MASSE MACHE

Ajouter :

- Les oeufs
- La farine
- Le sel
- Le poivre
- La noix de muscade
- Bien mélanger jusqu'à obtenir une préparation homogène.

D'GRUMBEEKIECHLE ESSE MER ÖFTERS MIT

- Fromage frais aux herbes
- Salade verte
- Saucisse ou jambon
- Compote de pommes

BRODE

1 - S'ÖL HEIZE

- Verser 5 mm d'huile dans la poêle
- Chauffer à feu moyen-vif jusqu'à que l'huile soit bien chaude

2 - D'KIECHLE FORME

- Déposer une grande cuillère de préparation dans la poêle
- Aplatir légèrement pour former une galette d'environ 8-10 cm de diamètres

3 - GOLDBRAUN BRODE

- Faire cuire 4-5 minutes sur la première face
- Retourner les galettes
- Cuire encore 4-5 minutes l'autre face
- Les galettes doivent être bien dorées et croustillantes.

4 - ABTROPFE LOSSE

- Déposer les galettes sur du papier absorbant pour retirer l'excès d'huile.

5 - WARM HALTE

- Conserver au four à 90-100 °C pendant que les autres portions cuisent



Permanences, commandes arbres fruitiers



La campagne de commandes groupées pour les arbres fruitiers sera reconduite au sein du village.

Pour rappel, une subvention est accordée par la Communauté des Communes de la Plaine du Rhin à hauteur de $\frac{2}{3}$ pour un maximum de 5 arbres. Les petits fruits ne bénéficient pas de subvention.

Permanences pour passation de commande au Musée de la Wacht :

Lundi 21 septembre de 19h à 20h
Samedi 27 septembre de 10h à 12h

La Région
Grand Est



ADT
ALSACE
TOURNAI

Alsace Destination fleurie

Villes et Villages Fleuris

www.villes-et-villages-fleuris.com



Le Relais Est

Bilan : Bornes de collecte de vêtements.
Merci à tous !

Les chiffres clés de l'année 2025



199 salariés, dont 89 en insertion, soit 45% des effectifs



1701 bornes de collecte en Alsace et Franche-Comté avec 18 nouvelles poses et 9 nouvelles communes partenaires



8 300 tonnes collectées, soit + 2,4 % par rapport à 2024



7 960 tonnes triées, soit + 6,8 % par rapport à 2024



111 tonnes de chiffons vendus



400 tonnes de vêtements, chaussures et linge de maison vendus dans nos 13 boutiques solidaires



Agrandissement de la boutique de Morschwiller



Fermeture de la Coopette et déménagement de la boutique d'Illkirch à Ostwald - secteur La Vigie - et ouverture prévue début 2026



Extension du Relais Est avec la création d'un nouveau pôle technique regroupant collecte et maintenance



Actions de communication et de sensibilisation contre la fast fashion : 17 ateliers, 25 visites et une collaboration avec un artiste local

LE RELAIS EST



ENTREPRISES, ARTISANS, COMMERÇANTS...

Faites connaître votre activité auprès de tous les habitants !

Le bulletin communal, un support local, utile et très lu par les habitants de notre commune !

RÉSERVEZ VOTRE EMPLACEMENT DANS LE PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL !

- ✓ Valorisez votre entreprise auprès d'un large public local
- ✓ Soutenez la vie locale et les projets de la commune
- ✓ Des espaces publicitaires adaptés à vos besoins
- ✓ Parution dans le prochain bulletin communal

VOTRE PROCHAINE PUBLICITÉ ICI !



INTÉRESSÉ(E) ?

Contactez-nous dès maintenant pour connaître les formats, tarifs et modalités d'insertion.



03.88.54.60.22
mairie@mothern.fr
17 rue de la mairie
67470 MOTHERN

Vie associative



LA VIE DU CLUB !

Bravo à toutes les joueuses de l'équipe senior et à tous les joueurs de nos 3 équipes masculines qui ont su brillamment défendre les couleurs du club lors des championnats été. Les jeunes n'ont pas été en reste avec nos équipes de jeunes garçons en 13/14 ans et 15/18 ans ainsi qu'une équipe filles 13/14 ans en entente avec le club Niederlauterbach.

Le samedi 30 mai une 15aine de membres du club ont eu le plaisir d'aller à Paris voir quelques matchs des champions et profiter de l'ambiance de Roland Garros.



Bel été sportif à tous!

Infos pratiques:

Reprise des écoles de tennis début septembre
pour tout renseignement tcmothern@gmail.com / 06.13.57.00.99
ou retrouvez nous sur Facebook « TC Mothern »



Notre association accompagne les familles pour un moment de convivialité après les obsèques, religieuses ou laïques.

Nous assurons l'accueil, jusqu'à 100 personnes, dans la salle de « l'espace du souvenir » qui se situe dans l'ancienne école maternelle de Mothern.

Nous organisons et préparons une collation dans un esprit de sérénité et de dignité.

Notre équipe reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Contact :

06 71 77 69 45

06 82 47 58 33

lespacedusouvenir67470@gmail.com



Amicale Cynophile

Nous avons le plaisir de vous informer que nous avons dans notre Club deux concurrents qui ont participé à la coupe de France. À gauche Christian Maurer avec Facu qui ont participé à la Finale IFH (Pistage) qui s'est déroulée à Reichshoffen et à droite Antoine Gerber avec Sam qui ont participé à la Finale IGP (Pistage, obéissance, mordant) qui s'est déroulée à Bréchaumont. Ils se rendront aussi tous les deux ainsi que Marie-Louise Gerber à la Nationale de travail du Berger Allemand qui se déroulera à Misérieux du 26 au 28 juin 2026.

VENDREDI 10 JUILLET

GROCO' FESCHT

KORNET **DJ EWAN 23** **LAMELOW** **JEROME M**

LÉA TRAPS B2B DYVYS **THE PUNISHER B2B H2O GROOV**

PRÉVENTES 12.99€
CAISSE DU SOIR 15€
PASS WEEK-END 25.99€

PARKING SALLE POLYVALENTE MOTHERN 67470
A PARTIR DE 18H

BILLETS

RESTAURATION SUR PLACE
 reservationcrocofescht@gmail.com
 06 58 81 51 27

Sortie définitive, les mineurs de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par nos soins

SAMEDI 11 JUILLET

GROCO' FESCHT

EL SASS-BROTHERS **RUMBOMBE MIKE ONE** **ALMKLAUSI**

"HURENSOHN, LEICHE, ZUM GREIFEN NAH, MALLELELE"
"RAMPENLICHT, EY KATER VERPISST DICH"
"MAMA LAUDAAA, TRETBOOT, SENORITA"

PRÉVENTES 15.99€
CAISSE DU SOIR 20€
PASS WEEK-END 25.99€

PARKING SALLE POLYVALENTE MOTHERN 67470
A PARTIR DE 18H

BILLETS

RESTAURATION SUR PLACE
 reservationcrocofescht@gmail.com
 06 58 81 51 27

Sortie définitive, les mineurs de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par nos soins

FC MOTHERN 1929

FÊTE NATIONALE

LE 14 JUILLET 2026

VEZ CÉLÉBRER AVEC NOUS !
 Au club house du FC Mothern
 avec l'orchestre "Les Chaudières"

Grillades et tartes flambées
Rediffusion de la demi-finale de la coupe du monde de football

FESTIFOOT 2026

FC MOTHERN

MERCREDI 22 JUILLET 2026
 FR Haguenau - SV Oberachern 19h

JEUDI 23 JUILLET 2026
 US Oberlauterbach 1 - SV Büchelberg 19h

VENDREDI 24 JUILLET 2026
 US Oberlauterbach 2 - FC Steinseltz 19h

SAMEDI 25 JUILLET 2026
 US Schleithal - FV Ottersdorf 16h
 FC Seltz - FV Kehler 18h30

DIMANCHE 26 JUILLET 2026
 FC Mothern 2 - FC Niederlauterbach 14h30
 FC Mothern 1 - AS Hunspach 17h

Tous les soirs
 Grillades et tartes flambées préparées par HOPLA FLAM

Samedi soir
 Gyros pain

Dimanche à midi
 Repas: Couscous uniquement sur réservation
 au : 06 79 97 47 07



REPAS DE LA KERWE

DIMANCHE 23 AOÛT 2026

AU CLUB HOUSE DE MOTHERN

 avec ambiance musicale

À MIDI

UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION

AU 06 79 97 47 07




Menü

Poulet rôti,
frites et salade



D'MODERÉ KAAWE




DU 22 AU 25 AOÛT 2026

BUVETTE / RESTAURATION

SOUS LE CHAPITEAU

PLACE DE LA WACHT

 Comité Fêtes Mothern  comite_des_fetes_mothern




CHALLENGE PNEUHAGE

Samedi 5 septembre 2026

Stade de la Neuwies, Mothern




L'Harmonie Ste Cécile de Mothern vous invite à son

DÎNER DANSANT

le 12 SEPTEMBRE 2026



Harmonie de Surbourg - 19H00

18H30 - Ouverture des portes
20H00 - Service repas
21H00 - Entrée sans repas

Entrée avec repas : 25€
Repas à emporter : 18€
« Palette à la Diable »
Entrée sans repas* : 10€
* à partir de 21:00

SANTA LUCIA



Et dès 21H00



Billets par téléphone
au 06 06 85 23 07 (après 18h00 SVP)
ou auprès des musiciens



BIERFEST
03 OCTOBRE
SALLE POLYVALENTE DE MOTHERN

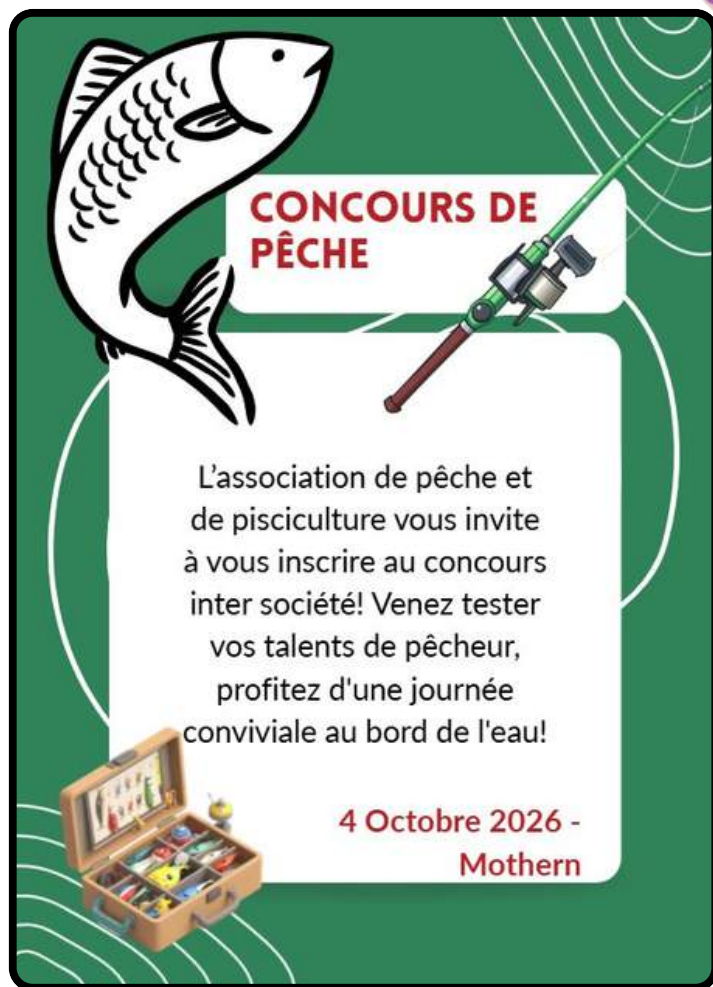
JARRET GRILLÉ
 DEMI-POULET
 DESSERT
25€

À partir de **19H30**

TENUE TRADITIONNELLE SOUHAITÉE

www.mxmothern.com

ORCHESTRE **MA**
BONNE ETOILE



CONCOURS DE PÊCHE

L'association de pêche et de pisciculture vous invite à vous inscrire au concours inter société! Venez tester vos talents de pêcheur, profitez d'une journée conviviale au bord de l'eau!

4 Octobre 2026 - Mothern



CROCOSPACE CLUB PRÉSENTE

Ballerma' night
 ÉDITION MALLORCA AND MORE

24 OCTOBRE
 SALLE POLYVALENTE DE MOTHERN

PRÉVENTE
 OUVERTURE
 CASSIS DU SOIR

RESTAURATION SUR PLACE
 BILLETS NON REMBOURSABLES



COCHONNAILLE
SAMEDI 7 NOVEMBRE 2026

À PARTIR DE 11 H
 CLUB HOUSE DE MOTHERN

SUR PLACE OU A EMPORTER
 Uniquement sur réservation
 au 06 79 97 47 07

FC MOTHERN
 1929

LA VAGUE BLEUE DE
MOTHERN

TROISIÈME ÉDITION

TOUS ENSEMBLE POUR LA PRÉVENTION DES CANCERS MASCULINS

10 148€
RECUEILLIS
EN 2025

**DIMANCHE
8 NOVEMBRE 2025**

SALLE POLYVALENTE - DÉPART 10H00

CONCERT DIMANCHE 15 Nov.

de l'Harmonie Ste Cécile
de MOTHERN

Prix 8€
Billets en vente auprès des musiciens
ou par téléphone au 06.06.85.23.07

Début concert 16H00
Petite restauration
Salle polyvalente de Mothern

Harmonie de
MOTHERN

SAISON 2026 30^e ET DERNIÈRE REVUE

Yves GRANDIDIER et *la "Budig"*
présentent

**S'fangt an,
quand c'est fini !**

ANFANG

21 Novembre 2026
à 20h15
Salle Polyvalente
MOTHERN

CABARET BILINGUE
www.budig.net

**CLUB DE GYM
MOTHERN**

Rentrée :

60 €	Lundi	Gymnastique douce 18h - 19h	7.9.2026
60 €	Jeudi	Aérobic 19h15 - 20h15	3.9.2026
60 €	Vendredi	Gymnastique douce 9h30 - 10h30	4.9.2026

1 module adulte 60 €/an
2 modules au choix 90 €/an

Angélique Muller
05 88 80 81 47

Salle polyvalente

Inscriptions jusqu'à fin septembre

2026	Manifestations		Lieu / RDV	Horaires	Tarifs
 Juillet	10 et 11	Open air - Festival Croco'fescht - Deux soirées, deux ambiances de folie, House, Electro, Techno, le vendredi et vibrez avec 3 stars du Ballermann, Rumbombe, Almklaus et Mika One ainsi qu'avec les DJ Elsass Brothers qui mettront le feu aux poudres sur scène le samedi. Organisée par le Crocospace Club. Restauration sur place.	 Parking salle polyvalente	dès 18h	€
	14	Fête Nationale - Cérémonie à 17h30 à la place de la Wacht; à l'issue, le défilé prendra la direction de la Neuwies ou la soirée se poursuivra. Retraite aux flambeaux à la tombée de la nuit - Restauration sur place.	 Place de la Wacht - Stade de la Neuwies	17H30	Accès libre
	du 22 au 26	Festifoot - Petite restauration sur place durant les rencontres.	 Terrain de la Neuwies		
 Août	2	Repas - Sanglier à la broche proposé par l'APP	 Étang de Neubrich		
	du 22 au 25	Messti + marché - Restaurations diverses sous le chapiteau. Sam. dès 20h, Dim. et Mar. dès 17h, lundi à partir de midi - Marché annuel le lundi dès 8h.	 Place de la Wacht		
	23	Messti des footballeurs - Poulet, frites, salade - Uniquement sur réservation au 06 79 97 47 07.	 Club house du FCM	midi	NC
 Sept.	3	Reprise gymnastique : Aérobie et gym douce	 Salle polyvalente		
	5	Challenge Pneuhage - U 7 et U 9	 Stade de la Neuwies		
		Journée Portes Ouvertes de l'EMAN	 Salle de Musique	14h à 17h	
	6	Portes Ouvertes au Tennis - Animation et découverte de la pratique du tennis pour petits et grands.	 Terrain de Tennis	9h à 12h	
	12	Dîner dansant de l'Harmonie - Vente des billets auprès des musiciens.	 Salle polyvalente		NC
 Oct.	27	Repas paroissial à emporter (sur réservation au 06 38 73 81 68) organisé par le Conseil de Fabrique et la chorale Ste Cécile au profit de la paroisse.	 Cour du presbytère	Midi	NC
	3	Fête de la bière - le Motoclub organise sa 18ème édition de la traditionnelle fête de la bière	 Salle polyvalente		NC
	4	Concours de pêche intersociété	 Étang de Neubrich		
	24	Soirée Ballermann'night and more - Une soirée mêlant le style Ballermann à d'autres univers musicaux, animée par nos DJ ainsi qu'un DJ surprise. Organisée par le CrocoSpace Club.	 Salle polyvalente	19h	NC
	7	Cochonaille - FCM sur place ou à emporter. Sur réservation au 06 79 97 47 07.	 Club house du FCM	11h	
 Nov.	8	La Vague Bleue - Troisième édition organisée par le Comité des Fêtes afin de soutenir la prévention masculins. Un parcours fléché de 5 KM - Marche ou Course guise...!	 Rdv sur le parking de la salle polyvalente	9H30	
	15	Concert d'Automne - L'Harmonie Ste Cécile vous invite au concert d'automne sous la direction de Jean-Yves Bender. La formation aura à cœur de séduire ses fidèles auditeurs en proposant un programme varié. Petite restauration sur place.	 Salle polyvalente	16h	
	21	La Budig - 'S'tängt an, quand c'est fini ! spectacle vivant en sketches et en chansons uff Franzisch et en alsacien pour rire de tout en Alsace et de trois fois rien dans le reste du pays. Petite restauration sur place. (ouverture des portes à 19h)	 Salle polyvalente	20h15	10€ Gratuit -14ans
	28	Concours canin	 Terrain de l'ACDM		
 Déc.	6	Fête de Noël des Aînés	 Salle polyvalente	11h30	
	20	Ludvine Chante Noël : un concert de Noël d'exception avec Ludvine Strasser; plongez dans la magie de Noël avec la merveilleuse voix de Ludvine !	 Église de Mothern	17h	Gratuit plateau à la sortie

 *Au cœur de notre commune, partageons des moments inoubliables !* 

Responsable de publication : Florian Buchmann, Maire de Mothern.

Comité de rédaction : F. Buchmann, S. Schucke, J-N. Ruck, A-C. Seiler, A. Joerger, A. Meyer, A. Boulou, V. Kessler; A. Fabacher.

Mise en page : Comité de rédaction - Crédit photos : Mairie de Mothern - Impressions : Medialogik, Drachenbronn

Dépôt légal : à parution

